Conseil d'Administration de l'Institut National Polytechnique Toulouse

Réuni le 10 décembre 2024

Délibération n°2024-83

Mise en œuvre du protocole décisionnel approuvé par le conseil d'administration de Toulouse INP du 25-11-24, afin de trouver une issue définitive à la question, portée par le directeur de l'INP-ENSEEIHT et son conseil, relative à la demande de création d'une école Centrale en dehors du périmètre institutionnel de Toulouse INP et basée sur la partition de l'INP-ENSEEIHT

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1 à L712-3,

Vu les statuts de l'Institut National Polytechnique de Toulouse et notamment son article 24,

Vu la délibération 2024-65 du conseil d'administration de Toulouse INP du 25 novembre 2024,

Il est demandé aux administrateurs de statuer sur la mise en œuvre du protocole validé lors de la séance du CA exceptionnel qui a eu lieu le 25-11-2024.

Il est proposé d'organiser la consultation des personnels titulaires enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS affectés à l'INP-ENSEEIHT du mercredi 11 décembre 2024 – 8h au vendredi 13 décembre 2024 -12h.

Le conseil d'administration approuve la mise en œuvre du protocole voté par le conseil d'administration le 25-11-2024 du mercredi 11 décembre 2024 – 8h au vendredi 13 décembre 2024 -12h.

Fait à Toulouse le 10 décembre 2024

La Présidente de Toulouse INP

Signé électroniquement par : Dominique Poquillon
Date de signature : 16/12/2024
Qualité : Présidente de Toulouse INP

Dominique POQUILLON

Nombre de membres en exercice : 28	Nombre de voix favorables : 22
Nombre de votants : 25	Nombre de voix défavorables : 2
	Nombre d'abstentions : 1